

canadienne, du Conseil canadien de la Chambre de commerce internationale et de l'Association des manufacturiers canadiens. Il existe des dispositions parallèles pour la consultation des syndicats ouvriers canadiens.

Sous-section 9.—Les programmes d'aide du Canada à l'étranger

Le Plan de Colombo.—L'idée du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie était lancée à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth tenue à Colombo (Ceylan) en janvier 1950. Initiative des gouvernements du Commonwealth, le Plan n'est pas exclusivement réservé, cependant, aux pays de cette collectivité. Il a pour objet de favoriser le développement économique et la hausse des niveaux de vie de tous les pays et territoires du Sud et du Sud-Est de l'Asie. Voici quels pays adhèrent présentement au Plan de Colombo: Cambodge, Canada, Ceylan, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Corée, Laos, Malaisie, Îles Maldives, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam et États-Unis. Ces derniers mettent aussi en œuvre dans la même région un vaste programme d'aide économique. L'Iran et le Singapour sont devenus membres en 1966.

Le Plan de Colombo est dirigé par une Commission consultative, formée de ministres des pays membres, qui se réunit tous les ans pour étudier les projets, et échanger des vues sur les questions de programme. Il s'agit d'un organisme consultatif qui, en matière de politique collective, ne prend aucune décision qui lie les membres. Un Conseil de collaboration technique, dont le Canada fait partie, se réunit régulièrement à Colombo pour mettre en œuvre la partie du Plan relative à l'assistance technique. Les réunions de la Commission consultative se sont tenues à Karachi en 1952, à New Delhi en 1953, à Ottawa en 1954, à Singapour en 1955, à Wellington en 1956, à Saïgon en 1957, à Seattle en 1958, à Djokjakarta en 1959, à Tokyo en 1960, à Kuala-Lumpur en 1961, à Melbourne en 1962, à Bangkok en 1963, à Londres en 1964 et à Karachi en 1966. À la réunion de Djokjakarta, la Commission a décidé de prolonger de cinq ans la durée du Plan, à compter de juin 1961; une autre prolongation de cinq ans a été de même approuvée, en 1964, à la réunion de Londres. Après chacune de ses réunions annuelles, la Commission publie un rapport sur les progrès accomplis et les projets futurs; chaque rapport renferme aussi un exposé de l'activité des pays participants.

Depuis l'adoption du Plan en 1950 jusqu'à la fin de mars 1967, le Canada a fourni 800 millions de dollars à des fins d'immobilisations et d'assistance technique au Sud et au Sud-Est asiatique. Bien que neuf pays bénéficient actuellement de l'aide en immobilisations du Canada, les plus fortes contributions sont allées jusqu'ici à Ceylan, à l'Inde, à la Grande Malaisie et au Pakistan. L'apport du Canada consiste surtout en aide directe à diverses entreprises de mise en valeur, notamment du matériel destiné à des aménagements d'irrigation et de production d'électricité, des centrales d'énergie, des entreprises de construction et de pêche et des relevés des ressources, du matériel d'hôpital et des appareils de cobalto-thérapie, ainsi que du matériel didactique et de laboratoire, et des livres. Cet apport comprend également des dons de matières premières, de denrées et d'aliments (métaux industriels, amiante, engrais, blé, farine de blé et beurre) que les gouvernements bénéficiaires ont pu vendre pour se procurer les sommes nécessaires aux dépenses locales afférentes aux programmes de mise en valeur économique.

Jusqu'en décembre 1966, le Canada avait accueilli, dans le cadre du Programme d'assistance technique, plus de 8,000 ressortissants de divers pays de la région du Plan pour leur donner une formation dans une grande variété de domaines dont les principaux sont les suivants: administration publique et finances, agriculture, coopératives, génie, mines et géologie, statistique, enseignement de l'hygiène et bien-être social. Plus de 600 spécialistes canadiens avaient été envoyés dans les pays du Plan de Colombo pour y travailler dans divers domaines (pêcheries, agriculture, génie, mines et prospection, coopératives, administration publique, enseignement, formation professionnelle et santé